

Le président de l'Université de Bordeaux

Vu le code de l'éducation et notamment son article L 712-2 ;

Vu la délibération n°2021-79 du conseil d'administration du 13 décembre 2021 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président;

Décide

Article 1^{er} :

Les tarifs des ventes et locations du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives sur les infrastructures sportives du pôle de Vie Carreire en vigueur à partir du 01/09/2023 sont les suivants :

Carte	<i>Etudiants et personnels de l'Université de Bordeaux.</i>
Carte muscultation personnels	70€ TTC (58.33 HT/ TVA 20%) pour l'année (du 01/09 au 31/08)
Carte muscultation étudiants	50€ TTC (TVA à 0%)* pour l'année (du 01/09 au 31/08) 30€ TTC (TVA à 0%)* de janvier à juin

*selon article 261.4.4° du CGI

Infrastructures	Associations étudiantes, sportives et des personnels domiciliées UB			Les 4 établissements partenaires (UBM, Bordeaux-INP, Sciences-Po Bordeaux, BSA) et leurs associations étudiantes, sportives et des personnels INSERM, CNRS, IOGS, INRIA, INRAE, ENSTBB, CREPS			Bordeaux métropole et mairies			Autres		
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Gymnase Carreire	1h 20,83€	20%	1h 25€	1h25€	20%	1h 30€	1h 33,3€	20%	1h 40€	1h 37,5€	20%	1h 45€
	1/2 journée (4h) 62,5€	20%	1/2 journée (4h) 75€	1/2 journée (4h) 75€	20%	1/2 journée (4h) 90€	1/2 journée (4h) 100€	20%	1/2 journée (4h) 120€	1/2 journée (4h) 112,5€	20%	1/2 journée (4h) 135€
Salle danse	1h 12,5€	20%	1h 15€	1h 16,6€	20%	1h 20€	1h 20,83€	20%	1h 25€	1h 25€	20%	1h 30€
	1/2 journée (4h) 37,5€	20%	1/2 journée (4h) 45€	1/2 journée (4h) 50€	20%	1/2 journée (4h) 60€	1/2 journée (4h) 62,5€	20%	1/2 journée (4h) 75€	1/2 journée (4h) 75€	20%	1/2 journée (4h) 90€

Article 2 :

Les tarifs seront affichés dans les locaux d'accueil de ces différentes structures. La présente décision sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université de Bordeaux.

Fait à Bordeaux, le 10 juillet 2023

Dean LEWIS

